



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à un permis de construire pour un projet d'édification d'un parc solaire photovoltaïque flottant de 7 hectares sur la commune de DUHORT-BACHEN.

Demandeur : HOLDING SEDH
Monsieur Edouard SERRES
149 route de Samadet
40700 SERRES-GASTON

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Duhort-Bachen, siège de l'enquête publique, durant 31 jours consécutifs, **du lundi 20 février 2023 à 09h00 au mercredi 22 mars 2023 à 12h00**.

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre la décision de permis de construire.

Monsieur Yves POISSON été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision n° E22000091/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 29 décembre 2022.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment la demande de permis de construire, l'étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et les avis des services consultés :

- sur support papier : à la mairie de Duhort-Bachen, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi, mercredi et vendredi de 08h00 à 12h00, le mardi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 14h00 à 18h00 ;
- sur un poste informatique : à la mairie de Duhort-Bachen, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, **du lundi 20 février 2023 à 09h00 au mercredi 22 mars 2023 à 12h00**, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Duhort-Bachen, siège de l'enquête publique ;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Duhort-Bachen, siège de l'enquête publique – 2 place de la mairie – 40 800 DUHORT-BACHEN;

- transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr **avant le mercredi 22 mars 2023 à 12h00**. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP PC CPV DUHORT-BACHEN) ».

Monsieur Yves POISSON recevra le public à la mairie de Duhort-Bachen aux dates et heures suivantes :

- Lundi 20 février 2023 : de 09h00 à 12h00
- Mardi 7 mars 2023 : de 14h00 à 18h00
- Samedi 18 mars 2023 : de 09h00 à 12h00
- Mercredi 22 mars 2023 : de 09h00 à 12h00

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, HOLDING SEDH, représentée par Célia MALBERT – 149 route de Samadet – 40 700 SERRES-GASTON – 06 32 06 26 22 – projetsolaire-duhortbachen@slte.fr.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de Duhort-Bachen, siège de l'enquête publique, à la direction départementale des territoires et de la mer des Landes – service aménagement risques (SAR) (05 58 51 32 94) et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.